3me Année. — N° 43. PARAIT LE SAMEDI 22 OCTOBRE

SISTERON-JOURNAL

Politique, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance.
Quatre Francs par An
Etranger : le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
Les manuscrits non insérés, ne seront pas rendus

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20 cent.
Commerciales : à forfait
Réclames : la ligne 0,30 cent.

AVIS

Nous informons les Bas-Alpins habitant Marseille, que SISTERON-JOURNAL est en vente :

Chez Madame ANDRÉJOL, kiosque, 30, Cours Belsunce, en face la rue Tapis-Vert.

Le Numéro : 5 Centimes

Nous annonçons à nos lecteurs, que dans son prochain numéro, Sisteron-Journal *publiera un intéressant feuilleton intitulé :*

La Mort du Diable

par Jacques Amigues

LA

Politique du Travail

Pendant que les amateurs de scandale et les réactionnaires savourent dans ses tristes détails, l'affaire du trafic des décorations, la masse sérieuse du pays qui travaille, commence à se préoccuper de la rentrée des Chambres.

Il faut bien le reconnaître, ce n'est pas sans inquiétude qu'on voit s'ouvrir la session. On redoute quelque esclandre de tribune, suite de cancans qui n'ont que trop duré ; on redoute l'explosion de certaines menaces proférées contre le ministère ; on redoute enfin le retour de ces coalitions monstrueuses entre la Droite et l'Extrême-Gauche, qui ont été si fatales à la République.

Et l'instant populaire est si juste et si droit, que ceux même qui ont accueilli avec froideur, avec défiance, le Cabinet Rouvier, sont aujourd'hui les partisans convaincus de la stabilité ministérielle.

Non pas que personne dans le parti républicain soit d'avis qu'il faille faire halte ou rétrograder dans la voie du progrès démocratique. Mais on sent que l'heure n'est pas aux théories et aux formules, et, ce qu'on demande uniquement au Ministère et aux Chambres, c'est la politique du travail.

Le budget, dira-t-on, n'est pas prêt !

Ce n'est que trop vrai, grâce aux inexplicables attermoiements de la Commission.

Eh ! bien, on continuera à le préparer et vraisemblablement la présence de la Chambre arrachera les commissaires à leur torpeur.

Mais, en attendant, quelle bonne et utile besogne ne ferait-on pas en allégeant l'ordre du jour des projets de loi très importants que les différents ministres ont achevés pendant les vacances !

C'est au ministère de la Justice, le projet de loi relatif à la réunion des cantons par groupe de deux, sous la juridiction d'un seul juge de paix.

C'est au ministère de l'Intérieur, l'organisation cantonale et la question des octrois.

C'est à l'Agriculture, l'organisation du crédit agricole, la retraite des gardes-forestiers, la question des canaux du Rhône.

C'est à la Guerre, l'organisation des bataillons Alpins, les projets relatifs au corps des Pontonniers, au Génie et à l'Artillerie.

Nous pourrions prolonger cette énumération, mais à quoi bon ? cela suffit et au delà pour remplir fructueusement les premiers jours de la session.

Et le temps ne serait-il pas mieux employé à la politique du travail qu'à la politique de casse-cou ?

L'une donnerait satisfaction aux vœux du pays tandis que l'autre comblerait de joie les ennemis de la République.

La majorité républicaine ne peut pas hésiter.

LAISSONS LES QUERELLES

Les Chambres vont rentrer.

Travaillons, Messieurs les Députés !

Il vous reste juste deux mois pour arriver à mettre en équilibre un budget difficile.

Travaillons, Messieurs les Députés.

Nous avons un gouvernement qui ne demande pas mieux que de prouver sa bonne volonté, qui est prêt aux réformes raisonnables, aux économies possibles.

Ne perdons pas le temps en vaines discussions.

Est-ce que la rentrée du Parlement va être signalée, comme il est d'usage malheureusement, par des interpellations aussi irritantes qu'inutiles ?

Ce serait, en vérité, fort triste.

On dit bien que tels intransigeants songent que leur premier devoir, même avant les affaires pressantes qui intéressent le pays, est de renverser le gouvernement.

Nous espérons que ce beau projet, destiné d'ailleurs à échouer, n'occupera pas la Chambre pendant plus d'une demi-séance.

Ce qui est important surtout, bien plus important que les intrigues de couloirs, c'est de ne pas mécontenter le pays, c'est de ne pas faire le jeu des réactionnaires.

Au mois de janvier, les électeurs auront à renouveler le tiers du Sénat.

Que les députés y prennent garde !

Ce renouvellement est une grave question.

La lutte peut être chaude, étant données les espérances que les querelles entre républicains ont fait naître dans le camp de nos adversaires.

Il faut que la République sorte triomphante de cette épreuve. Mais il faut pour ce triomphe que les républicains prouvent qu'ils sont sages et pratiques.

Il faut qu'ils fassent sans désemparer, les affaires de la France.

Leur conduite doit se résumer en ceci :

Laisser de côté les querelles et travailler.

Nous sommes persuadés qu'ils écouteront notre voix qui n'est que l'écho du pays tout entier.

LES

SERVICES ADMINISTRATIFS

Le ministre de l'Intérieur a fait signer par le Président de la République un décret réorganisant l'inspection générale des services administratifs.

Ce décret qui abroge celui de 1883, porte que les inspecteurs généraux enverront directement leurs rapports au ministre, sans passer comme précédemment, par les directeurs.

D'autre part, le Comité des Directeurs devra se réunir en session au moins quatre fois par an.

Enfin, le décret indique une série d'affaires pour lesquelles le Comité des Directeurs devra être obligatoirement consulté.

L'ORDRE DU JOUR
DE LA CHAMBRE

La session extraordinaire qui va s'ouvrir le 25 octobre, sera presque exclusivement consacrer au vote du budget de 1888. Toutefois il est à remarquer que la discussion de la loi de finances ne pourra commencer au plus tôt que vers le milieu de novembre.

En l'état, le président a l'intention de proposer d'inscrire en tête de l'ordre du jour, le projet de loi sur le traitement des instituteurs, dont le rapport fait par M. Compayré vient d'être distribué aux députés.

CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil a fixé au mardi 25 octobre, la date de convocation des Chambres. Le ministre de l'Intérieur a fait signer un mouvement administratif. M. Bouffet, préfet du Finistère, est nommé secrétaire général de la Préfecture de la Seine. M. Berniquet est nommé préfet du Finistère. M. Duchaud est nommé préfet du Cher. M. Boudet, secrétaire-général à Toulouse, est nommé préfet du Gers.

LA FÉDÉRATION
des Sociétés de Secours Mutuels

Il existe en France, environ six mille Sociétés de secours mutuels, tant que sociétés reconnues, homologuées, approuvées, libres, caisses de retraites et de prévoyance, etc. Ces sociétés diffèrent entre elles par les statuts mais elles sont basées sur le même principe : la prévoyance de l'avenir, l'association de l'épargne, le même objectif poursuivi par leurs adhérents.

Les dernières mesures prises par le Parlement, ont donné à un grand nombre de sociétés de prévoyance, qui s'étaient adressées à la Caisse des Dépôts et Consignations pour y déposer leurs recettes, l'idée de protester par voie de pétitions contre l'abaissement du taux de l'intérêt. D'autres associations ont fait des démarches auprès des pouvoirs publics ; mais, pétitions, sollicitations, sont restées sans effet, parcequ'elles étaient isolées et faites dans des ordres d'idées différentes.

Le besoin d'une cohésion plus étroit entre associations qui poursuivent le même but, nous apparait alors comme une nécessité du moment ; or, en présence du mouvement qui s'opère actuellement, nous croyons qu'il serait utile de fonder une fédération des Sociétés de secours mutuels.

L'idée appartient à M. Hippolyte Maze, sénateur, qui, depuis dix ans, à la Chambre et au Sénat, s'est consacré à l'étude et au développement des Institutions de prévoyance et d'épargne. Sa compétence reconnue l'a fait désigner comme membre de la Commission supérieure de la Caisse nationale des retraites.

C'est lui, qui le premier s'est préoccupé de fonder une fédération des sociétés mutuelles.

Le Conseil de direction se composerait de sénateurs, de députés, d'économistes et d'hommes spéciaux versés dans les questions économiques, sociales et d'épargne.

Le but de l'auteur de cette idée de fédération, est de faciliter l'égalité des droits pour tous ceux qui travaillent dans le même but ; sociétés libres, autorisées, reconnues homologuées, sans passer par la filière administrative qui contrôle, surveille, crée des difficultés sans jamais prendre la moindre initiative favorable au développement des Sociétés de secours mutuels.

Il est de centraliser toutes ces forces éparses impuissantes dans leur isolement, mais qui deviendraient bientôt par cette cohésion, une puissance avec laquelle il faudrait compter.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

SISTERON

Écoles Laïques. — L'adjudication des travaux aux écoles laïques de garçons et de filles s'est donnée dimanche dernier. Les travaux à exécuter seront dirigés avec entrain, et terminés assez tôt pour qu'au 1er décembre, l'école des filles soit installée au château Eyraud, et pour que celle des garçons soit, à la même époque, transférée à l'ancienne maison Reynier.

© VILLE DE SISTERON

L'école enfantine, dirigée par Mme Guindon, s'ouvrira à dater du 1er novembre prochain.

Nous constatons avec un sensible plaisir que notre école laïque de filles n'a cessé, depuis la rentrée dernière, de voir le nombre des élèves s'accroître. Ce résultat est dû à nos intelligentes Institutrices et en particulier à la nouvelle directrice Mlle Trabuc, qui, par ses manières affables et gracieuses, a su s'attirer déjà la sympathie bienveillante des mères de familles en même temps que l'estime affectueuse de ses nombreuses élèves.

Disons, en terminant, que notre école laïque de garçons est également en parfaite voie de progrès.

Elle compte actuellement plus de cent élèves. C'est vraiment trop pour trois maîtres. Aussi nous ne saurions trop engager nos représentants au Conseil départemental à vouloir bien demander, sans retard, la création d'un troisième emploi d'Instituteur adjoint, à Sisteron. Nous croyons être en ce moment l'interprète fidèle de tous les pères de familles qui envoient ou qui désirent envoyer leurs enfants à notre école communale.

Pour répondre aux désirs et aux vœux des parents, nos maîtres laïques ont décidé, paraît-il, de garder leurs élèves tous les jeudis et tous les dimanches.

Nous applaudissons de grand cœur à cette heureuse idée et nous adressons nos félicitations bien sincères à nos sympathiques Instituteurs.

—

Cours gratuit. — Nous annonçons avec plaisir que M. Marneffe, commencera son cours gratuit de musique, à partir du lundi 24 octobre courant (7 h. 1/2 du soir) à la salle Ste-Marie.

—

Tir National. — Demain dimanche, à 2 heures après-midi, aura lieu l'inauguration de la Société de Tir National de Sisteron.

A l'occasion de cette solennité, la Société Musicale de notre ville prêtera son concours.

La Société du Sou des Ecoles Laïques se réunira en assemblée générale, mercredi 26 courant, dans une des salles de la mairie.

Nous ne saurions trop engager les personnes désirant faire partie de cette Société humanitaire, de vouloir bien se faire admettre assez tôt, pour assister à l'assemblée générale.

—

Classe 1886. — Les jeunes gens de la classe 1886, appelés sous les drapeaux, devront se présenter le 3 et le 7 novembre prochain, au bureau de recrutement de Digne, d'où ils réjoindront ensuite leurs régiments respectifs.

—

Collège. — M. Sarret, licencié-ès-lettres, maître répétiteur de 1re classe au Lycée d'Aix, est délégué dans les fonctions de professeur de 4e à 5e au Collège de Sisteron.

—

Alcazar. — Les succès de la troupe actuelle vont grandissant chaque jour. Mlle Dantès sait se faire applaudir, non seulement dans *L'Echo*, *Naples*, *Oiseaux légers*, qu'elle vocalise avec une grande pureté de sons, mais encore dans toutes les interprétations de son répertoire varié.

Mlle Grandval est un peu l'enfant gâté de l'orchestre ; il faut entendre avec quels *pianissimos* on l'accompagne pour ne rien laisser perdre de *la Muse de Murger*, *les Allumettes du Général*, *C'est si fragile ! Réponse à mon voisin*, etc., qu'elle détaille avec une diction parfaite, une voix douce et sympathique qui lui valent les bravos du public.

Les *Petits Petons*, *Bibi Bobino*, rendus avec un chic particulier, par M. Morère, valent à cet excellent comique, des bravos bien mérités.

Enfin, comme il faut du nouveau, n'y en eût-il plus au monde, la direction prépare de nouveaux débuts pour la fin du mois.

—

Cela vaut la peine de se déranger pour demander un Almanach des Pilules Suisses ; ils sont donnés gratuitement dans les pharmacies ; très amusants et utiles, 64 pages. Agréables passes-temps.

ÉTAT-CIVIL

Du 14 au 21 Octobre 1887

—

NAISSANCES

Latil (Célina-Suzanne-Thérésa).

PUBLICATION DE MARIAGE

Entre M. Guillard (Xavier-Marie, et Mlle (Claire-Célestine) Daumas.

Entre M. Roche (Gondran), et Mlle Plauche (Félicité-Marie).

Entre M. Queyrel (Henri-Antoine et Mlle Latil (Adèle-Louise-Thérèse).

Entre M. Lombard (Henri-Michel-Théodolphe), et Mlle Reymond (Marie-Joséphine-Clarisse).

ANNONCES LOCALES

ON DEMANDE des apprenties garnisseuses sachant bien coudre, et une bonne Machiniste, à la Fabrique de Chapeaux.

NAPHTATE PERFECTIONNÉE

Insecticide brèveté s. g. d. g. Procédé Mallet Chevallier. — S'adresser à M. Blanc, charron à Sisteron.

Devant les malaises produits par les bières étrangères ; les Bièrophiles soucieux de leur santé se trouveront bien de l'usage de la **Bière Phénix**, pur malt et houblon débitée en book-bouteilles au Café de France (tenu par M. GASSEND, rue de Provence), où l'on trouve également l'excellente **Bière brune Lyonnaise**, depuis longtemps appréciée par les amateurs.

A LOUER présentement

L'AUBERGE de L'ÉVÊCHÉ

Une propriété, contenant mille toises, sise au *Préaux*. — S'adresser à M. Alexandre TOURRES.

—

MANOSQUE

—

La troupe de notre ami et compatriote M. Rey, nous a donné dimanche 16 courant, une brillante représentation du *Chalet*, œuvre de l'immortel Adam, ainsi qu'un concert des mieux composés :

Les deux quatuors d'Haynd, dont le 76e, et la célèbre sérénade ; exécutés avec beaucoup de talent par MM. Rey 1e violon, Docteur Villeprand 2e violon, Boyer, violoncelliste et E. Aubert, 1ere viole-alto, (ces 3 derniers, amateurs manosquins) ont été fort goutés et *bissés* par le public qui ne pouvait se lasser d'admirer cette belle et touchante harmonie.

Le *Chalet* a été fort applaudi et certes, Mlle Courlas, Mr Morel 1e basse chantante et Sylvan 1e ténor léger, ont dû être satisfaits des chaleureux bravos que le public ne leur a pas ménagé.

Il ne nous reste absolument qu'un regret ; c'eet qu'il ne nous soit plus permis, en moins d'un an, d'assister à leurs délicieuses soirées.

Prenons-en notre parti et disons-leur : Au revoir!....

—

Le 9e et le 10e lot du canal de Manosque ont donnés en adjudication lundi 17 octobre, à la Préfecture de Digne.

Le 9e lot a été adjugé avec le 29 0/0 de rabais à Mr Philibert entrepreneur.

Le 10 lot a échu avec le 26 0/0 de rabais à M. Pacaud entrepreneur.

Nous sommes heureux à Manosque de voir avec quelle solicitude MM. les Ingénieurs poussent activement les lots restants à terminer, et nous ne doutons pas qu'avant une année, le 11e lot, comprenant la traversée de Manosque ne soit mis en adjudication.

AVIS AUX CHASSEURS

—

Deux compagnies de perdrix grises se sont abattues dernièrement à l'*Ubach* du Molar. Quelques-uns de ces intéressants volatiles snt été tués par des chasseurs de notre ville.

—

Les bécasses ont fait leur apparition, mais en petit nombre. Le véritable pas-

---

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

LA VIGNE

Herbacée du Soudan

—

Tous les journaux ont parlé d'une découverte très curieuse faite au sud de l'Afrique, dans le Soudan, d'une sorte de vigne qui pousse tous les ans, comme les dahlias, et qui donne des raisins délicieux.

Voici un résumé de l'exposé fait par M. Lécart, botaniste, voyageant au Sénégal avec une mission scientifique du Gouvernement, devant les membres de la Société de géographie de Bordeaux :

M. Lécart, à partir de la date du 3 juin 1880 a découvert sous forêt, dans le Soudan, cinq variétés de vignes. La première avait environ 1 mètre de haut, était sarmanteuse ; des vrilles et des grappes de beaux raisins, avant floraison, étaients visibles : il n'y avait plus de doute, cette plante était une vigne, il fallait se rendre à l'évidence ; c'était une vigne à tige herbacée et annuelle, à racines vivaces. La fleur n'étant pas épanouie, il se réserve de l'examiner plus tard. La plante p raissait robuste et promettait des feuilles très amples, des fruits volu nineux. Quelque te nps après il revint complémenter son examen ; cette fois la certitude etait absolue. de magnifiques verjus pendaient déjà, la végétation était si vigoureuse, qu'en quinze jours les pieds avaient atteint une hauteur de 2 mètres, les feuilles et les fruits étaient formés en grand nombre.

Quelques jours après, il trouve une autre espèce à bois blanc, à tige tiès sarmenteuse, à feuille laciniée comme la vigne vierge ; ses fruits sont très nombreux (de 40 à 50), très hâtifs.

Une troisième espèce, bien plus commune, couvre littéralement le sol de la forêt ; sa ressemblance avec la vigne d'Europe est frappante, mêmes pampres, même aspect ; cette vigne est aussi herbacée, à racines vivaces ; sa tige est toujours unique, de 2 mètres 50 à 3 mètres de hauteur ; elle est herbacée ; sa couleur est rouge foncé ou vert violacé sombre; elle ressemble à la vigne cultivée en Europe comme aspect général ; ses fruits apparaissent dès la quatrième ou cinquième feuille : ils sont nombreux, de moyenne grosseur, de moins bonne qualite que les autres espèces ; ils sont en grand nombre, mais plus petits, ils mûrissent plus difficilement et leur pulpe et moins vineuse.

Une quatrième variété, grande, sarmenteuse à feuilles entières, blanchâtres et cotonneuses, est moins hâtive que celles à feuilles laciniées, car ses grappes sont en fleurs, tandis que les autres ont leurs fruits formés, mais sa fertilité est extraordinaire. En l'espace d'un mois, sa tige unique se divisait en plusieurs cordons de 3 mètres de hauteur : chaque cordon portait de 12 à 15 énormes raisins ; il y avait sur le pied 57 grappes, dont plusieurs avaient de 25 à 30 centimètres de longueur. La maturité était complète vers la fin d'Août. — Le raisin est violet clair, la grappe est très longue ; les grains nombreux, peu serrés, gros comme ceux d'un beau chasselas, sont très juteux et sucrés.

Cette variété doit être classée parmi les meilleures de celles observées.

L'espèce ou la varieté à feuilles laciniées est certainement la plus hâtive. Les grains sont sphèriques, d'un violet noirâtre ; la pulpe est un peu ferme avant la parfaite maturité, puis elle devient juteuse ou fondante, comme dans les meilleures espèces connues ; elle est très sucrée, sans aucun arrière-goût d'astringence, comme dans les fruits sauvages. Le raisin est souvent énorme ; il y en a de 30 centimètres de longueur et du poids de 1 à 2 kilogrammes ils sont très nombreux, et une seule tige en porte souvent 30 à 40 et plus.

Une autre varieté, aussi à feuilles laciniées, avait attiré l'attention de M. Lécart. Sa tige et ses feuilles sont d'un violet cuivré ; elle donne un raisin violet clair, à grains serrés, très juteux et convenant admirablement pour la cuve.

Enfin, une cinquième espèce ou variéte de forme obovale (c'est-à-dire ayant la forme d'un œuf ou d'un ovale renversé) et à chair un peu plus ferme que les autres espèces ; c'est le plus beau et le meilleur fruit que l'on puisse imaginer.

Pour toutes les espèces, la maturation du fruit a eu lieu par des temps sombres et pluvieux ; la somme de chaleur n'a pas été trop élevée ; le maximum que l'on peut admettre est de 60 jours à 27 degrès ; le même résultat serait acquis en France par 100 jours de culture à 16 degrès, du 25 mai au 15 septembre ; donc l'acclimatation des vignes annuelles au Soudan est *certaine* en France.

Quant à la rusticité de la plante et à la question de savoir si ces racines résisteront aux hivers, cela ne fait aucun doute, attendu que les plantes qui résistent à 8 mois de sécheresse et de chaleurs intenses sont très rustiques, et que la sécheresse produit sur les végétaux les mêmes effets que le froid.

M. Lécart avait emporté des plants et des graines, malheureusement les ânes qui portaient les premiers se sont noyés dans une fondrière, et il n'a sauvé que les graines, qui, dans deux ans, il l'affirme encore, auront germé et donneront des fruits.

Mais quand boirons-nous de ce vin ?

© VILLE DE SISTERON

sage n'aura probablement li u que dans une quinzaine de jours.

Les nouvelles qui nous arrivent de la Finlande russe et de l'Allemagne du nord d'où nous viennent ces oiseaux, vrais d lices des gourmets, nous informent que les froi is précoces aussi bien que les neiges hâtives, ont chassé l s bécasses des contrées où elles se multiplient.

Nous les verrons dans nos montagnes aussitôt que le vent du sud se fera sentir.

REVUE FINANCIÈRE

—o—

Paris, 19 Octobre 1887.

Le m rché garde la même allure indécise · *3 0/0* 81.92 ; *4 1/2 0/0* 109.20.

L'action du *Crédit Foncier* se nég cie à 1402. Les obligations foncières et communales ont un bon mouvement d'affaires que justifie l'excellence du titre. Les demandes portent surtout sur les emprunts 1879 et 1880 qui s'offrent à 480 et 485.

La *Société Générale* se maintient très solidement à 452.50

La *Ban que d'Escompte* est demandée à 472, les tendances continuent à porter le titre vers le pair.

Les *Dépôts et Comptes Courants* sont stationnaires à 606.

La compagnie d'assurance le *Soleil-Vie* a distribué pour le premier exercice un dividende de 10 fr. net d'impôt. La résere de prévoyance est de 51.145, et sa réserve statuaire de 500.000 fr. Le compte de profits et pertes se solde par 132.026 en augmentation de 61.510 sur le report de l'année précédente.

La *Compagnie transa lantique* offre au public une émission d'obligations qui n'est qu'une conversion. L'opération est-elle avantageuse pour l'épargne ? Nullement. L'obligation ancienne rapportait net 4.65 0/0, la nouvelle doit rapporter 4 0/0. Et sur quel gage s'appuie l'émission ? La subvention du gouvernement ? Mais elle cessera d'être allouée dans 15 ans et la période d'amortissement des 300.000 obligations nouvelles dépasse de 52 ans la durée de cette subvention. Le matériel ? Mais d'ici à 1961, la flotte de la Transatlantique aura subi une dépréciation de plus de moitié. Et encore est-il certain que les inventaires estimatifs soient maintenant chiffrés ? On parait, en général, tenir le fait pour très douteux et peut-être n'a-t-on pas tort.

Le Panama est ferme à 360.

LA LIBERTINE

Parmi les liqueurs à la mode il en est une qui se recommande particulièrement aux amateurs soucieux de leur santé,

c'est la LIBERTINE

L'origine de cette liqueur précieuse remonte aux temps les plus reculés. Les anciens en faisaient usage fréquemment, et même quelques souverains de l'empire Romain rendirent des édits pour en prescrire la consommation dans leurs Etats, afin de réconforter des générations qui avaient été épuisés par les guerres puniques.

Composée de plantes asiatiques, *la Libertine* est légèrement excitante; elle est l'adjuvant indispensable à l'équilibre d'une bonne santé : forts et faibles se trouveront bien d'en prendre souvent.

Dans ces dernières années, plusieurs sociétés savantes, ont expérimenté les vertus de *la Libertine*; aussi nous présentons cette *très ancienne* liqueur avec confiance. La recette qui a été remise à MM. Givaudan frère par un savant archéologue, a été scrupuleusement étudiée, et la liqueur revifiante est désormais réalisée. (*Voir aux annonces*).

Cie Gle TRANSATLANTIQUE

Capital social : **40 millions.** — *6, rue Auber, Paris*

EMISSION PUBLIQUE, le 25 Octobre, de

300,000 Oblig. de 500 fr. 3 0/0

Remboursables à 500 fr. par tirages semestr.

PRIX D'ÉMISSION : 347 fr. 50 (Jouissance du 1er Oct. 1887)

On souscrit : soit en *Espèces*, soit en *Obligations anciennes de la Compagnie* 5 % qui seront reçues, comme argent au cours de **51 fr. 50.**

Les **Souscriptions - espèces** seront effectuées. En souscrivant, **50** fr. ; à la répartition : du 31 oct. au 5 nov., **297** fr. **50**, — OU : En souscrivant **50** fr., à la répartition, du 31 oct. au 5 nov., **50** fr. ; du 10 au 20 nov., **100** fr. ; du 2 au 15 janvier 1888, **149** fr. **50.**

On peut souscrire directement ou par correspondance

A la BANQUE TRANSATLANTIQUE, 6, rue Auber ; au CRÉDIT LYONNAIS, boulevard des Italiens, 19 ; à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, rue de Provence, 54 et 56 ; à la SOCIÉTÉ DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, rue de la Victoire, 72 ; à la SOCIÉTÉ DE DÉPOTS ET COMPTES COURANTS, place de l'Opéra, 2, et à leurs Sièges, Agences et Succursales.

(*Voir pour plus amples détails les Prospectus distribués par les établissements ci-dessus*).

MODES

LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST

LA SAISON

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

23, RUE DE LILLE, 23, A PARIS

paraissant le 1er et le 16 de chaque mois

L'année entière contient environ **2000 magnifiques gravures noires** représentant les **dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames**, avec un texte explicatif clair et précis, plus de **200 patrons en grandeur naturelle** et au moins **400 dessins de broderie.** L'édition de luxe donne, outre ces éléments, **36 belles gravures coloriées** dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

	un an	6 mois	3 mois
Édition ordinaire	7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Édition de luxe	16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Les abonnements partent du premier de chaque mois et sont payables d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.

Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 23, rue de Lille, à Paris.

Ce n'est pas un médicament nouveau ni à l'essai que le Hop-Bitters ; mais une panacée ancienne, reconnue et qui a fait ses preuves. Les intestins, le foie, l'estomac, la vessie, le cœur ont en lui un médicament héroique et sûr. En voici un nouveau témoignage.

M,

J'ai prescrit le Hop-Bitters maintes fois à des personnes ayant l'estomac désorganisé, comme aussi à d'autres atteintes de maladies des intestins et de la vessie, et j'en ai constamment obtenu de bons résultats. Je suis tout disposé à conseiller l'emploi de ce produit

Veuillez, etc,

G. SEAMAN.

Docteur americain.

A CÉDER

Comestible et Boulangerie
Recette 30 fr. par jour.

Buvette rapportant 25 francs par jour, Prix . . . . . 1.000 fr.

Buvette sur le Port, rap. 20 fr. p. jour, Prix . . . . . 600 fr.

Restaurant Buvette r. 60 f. p. j. P. 5.000 fr.

Tabac Buvette bénéf. net 5.000 fr. Prix . . 7.000 fr.

Boulangerie 4 fournées par jour. Prix . . . 7.000 fr,

Café-Brasserie recettes 90 p. jour, Prix . 7.000 fr

Le tout situé à Marseille.

S'adresser à M. PELLISSIER, rue des Récollettes, 5.

SAVON ANTISEPTIQUE AU

GOUDRON BORATÉ

Maladies de la peau, lavages antiseptiques, crevasses, engelures, etc. Px 2 fr. Tres ph.ies, Env. f. c. mand. **J. LIEUTAUD** Aîné, Marseille.

Les Directeurs de la MAISON DU

PONT-NEUF

Rue du Pont-Neuf

Paris

adressent **gratis** et **franco** l'Album avec les gravures de modes,

1887 HIVER 1888

contenant toutes les séries de **Vêtements** pour **Hommes, Jeunes Gens** et **Enfants**, avec moyen de prendre mesure soi-même.

NOTA. *Nous appelons l'attention sur nos Séries exclusives :*

Pardessus confortables.. **19f** | **Complets** supérieurs. **29f**

Pantalons indéchirables. **8f** | **Enfants** Costumes ou Pardessus. **7f**

SEULE MAISON

prenant **à sa charge les ports et frais de retour** des marchandises expédiées, qui après examen ne conviendraient pas, *l'argent en est retourné de suite* par mandat-poste sur simple demande.

EXPÉDITION **FRANCO** *à DOMICILE dans TOUTE la* **FRANCE** *à PARTIR de* **25 FRANCS.** — LA MAISON DU **PONT-NEUF** à Paris *N'A PAS* de Succursale

SI VOUS VOULEZ

DE LA

BONNE CHAUSSURE

RÉUNISSANT

ÉLÉGANCE, SOLIDITÉ et BON MARCHÉ

sur Commande et à la Confection

adressez-vous

chez **M. VIDAL**

Traverse de la Place

SISTERON

SALON DE COIFFURE

pour Mariages et Soirées

—

Mme MAUREL

Coiffeuse pour dames

rue droite, à SISTERON

Mme MAUREL, sortant d'un des principaux salons de coiffure de Marseille, donne tous ses soins aux coiffures, que la mode a nouvellement créées.

Prix des Abonnements 2.50 et 3 fr.

ANNUAIRE

ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL

Des Basses-Alpes

PAR

M. FERDINAND TARTANSON

Chef de Bureau à la Préfecture des Basses-Alpes

Secrétaire-Rédacteur du Conseil général et de la Commission départemental

Prix : DEUX francs

—o—

Horlogerie & Bijouterie

ASSORTIMENT

DE

Pendules, Réveille-Matin et Montres

EN TOUS GENRES

—

BIJOUX OR & ARGENT

—

Spécialité de Pierres de Digne

—

ARTICLES DE MARIAGE

—o—

E. Chauvin

RUE DROITE, SISTERON

TEINTURE ET DÉGRAISSAGE

C. AUDOLY

A LARAGNE (Hautes-Alpes)

M. TERCIDE OUSTRIC

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOME A L'ECOLE DENTAIRE DE FRANCE

1, *Rue Jeannin* — DIJON — *Rue Jeannin*, 1

Recevra à Digne, 9, rue du Pied de Ville, 9 du 5 Août prochain au 30 inclusivement.

DEMANDEZ

LA LIBERTINE

Liqueur Reconstituante et Digestive

DE

GIVAUDAN FRÈRES

A VOIRON (Isère)

Exposition Internationale de Lyon, *seule Maison ayant obtenu les trois Récompenses*, médaille d'or de 1re classe, *Pour la LIBERTINE*, couronne civique et grand diplôme d'honneur. *pour l'Ensemble des produits.*

Se trouve dans les principaux Cafés

LA BOURSE SANS RISQUES

par une combinaison nouvelle, aussi ingénieuse que sûre, qui garantit contre tous risques de perte les sommes employées, tout en permettant de profiter des bénéfices considérables que donnent ces opérations.

1750fr. de BÉNÉFICES avec 152fr.

en opérant immédiatement sur un des principaux fonds d'Etat étrangers.

700fr. de BÉNÉFICES avec 75fr.

par un achat immédiat d'EGYPTIENNES UNIFIÉES à prime.

Les opérations sont liquidées tous les mois et les bénéfices à la disposition des clients dans les cinq jours. *La Notice explicative est adressée franco sur demande au Directeur des* **SCIENCES ÉCONOMIQUES** (1re année), 28, Rue St-Lazare, PARIS.

L'imprimeur-gérant, A. TURIN.

CHOCOLAT-DAUPHIN

VANILLÉ ET DOUBLE VANILLÉ

SE VEND PARTOUT

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

© VILLE DE SISTERON

Médaille d'Or Exp. Int^le de Ph^cie Vienne 1883

Sirop Codéine Tolu Zed

Le **Sirop** du Dr **Zed** est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de *Coqueluche, Insomnies*, etc.; contre la *Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes*, etc.

PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Ph^ies.

LE RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN

rend aux cheveux blanchis ou décolorés la couleur, l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il renouvelle leur vie, leur force et leur croissance. Les pellicules disparaissent en peu de temps. C'est une préparation sans égale. Son parfum est riche et exquis. "UNE SEULE BOUTEILLE M'A SUFFI" c'est là l'exclamation de beaucoup de gens dont les cheveux gris ont repris leur couleur naturelle, et dont les parties chauves se sont recouvertes de cheveux, après en avoir fait usage d'une bouteille. Ce n'est pas une teinture. 92, Boulevard Sébastopol, Paris

SE TROUVE CHEZ LES COIFFEURS, PARFUMEURS, ET PHARMACIENS ANGLAIS.

MÉNAGÈRES ÉCONOMES — ESSAYEZ & JUGEZ!

LA RABELAISIENNE — VÉRITABLE TEINTURE DES MÉNAGES

MARQUE DÉPOSÉE

PRODUITS INCOMPARABLES — POUR TEINDRE SOI-MÊME EN TOUTES NUANCES SANS PRÉPARATION

CHIMROT

CHEZ TOUS LES Mds DE COULEURS EPICIERS & MERCIERS

ALAMBIC VALYN POUR TOUTES DISTILLATIONS. BROQUET *, SEUL CONCESSIONNAIRE, 121, r. Oberkampf, Paris

Plus de soufre! Plus de phosphore — **AUX FUMEURS!** — Plus de silex! Plus d'accidents

GUERRE AUX ALLUMETTES!!

LA MERVEILLE du XIXme Siècle est sans contredit le **PYROGÈNE**, breveté s. G. D. G. Cet appareil de poche et de précision, inusable, produit instantanément du feu, par tous les temps, sans l'emploi de *produits chimiques*. Remplace briquets et allumettes. Ses effets, vrais phénomènes de la nature, font l'admiration du monde entier.

Prix : Cinq francs par mandat-poste
(Envoi franco recommandé)

On demande des Représentants et Dépositaires

S'adresser à MM. BŒUF, COSTE père et Cie, breveté s. g. d. g., rue de l'Anguille, 6. — AVIGNON.

Se méfier des contrefacteurs.

POMPES BROQUET * SPÉCIALES POUR VINS ET CIDRES. 121, rue Oberkampf, Paris. Envoi franco du Catalogue.

· GOUDRON DE NORWÈGE · — TOLU · BENJOIN

Vous ne tousserez plus si vous prenez des **PASTILLES ALEXANDRE**

· EN VENTE ·

· Chez tous les Pharmaciens ·

Médaille d'Or, EXPOSITION DU HAVRE, 1887

CORICIDE RUSSE — Pour éviter les Contrefaçons grossières et dangereuses, bien exiger le mot CORICIDE (Déposé). Flacon acc. 2f; 1/2 flac. 1f20.

TOPIQUE UNIQUE *incomparable* — GUÉRISSANT SANS DOULEUR en 4 ou 6 JOURS et empêchant le retour des CORS AUX PIEDS

Dépôt Général: Ph^cie Centrale, Fg-Montmartre, Paris et dans toutes les bonnes pharmacies.

GUÉRISON INSTANTANÉE
des Névralgies, Migraines, Maux de Dents, de Tête et d'Oreilles
PAR L'EMPLOI DU
SPASALGIQUE MARÉCHAL

Préparé par M. CHAT, pharmacien de 1re classe, ex-interne des hôpitaux
A VIERZON (Cher)

Si, par son efficacité et la rapidité de son action, le **Spasalgique** mérite bien son nom d'ENLÈVE-DOULEURS, il doit aussi tenir le premier rang parmi les dentifrices, car son emploi journalier comme rince-bouche à la dose d'une cuillère à café dans un verre d'eau, raffermit les gencives, empêche la carie des dents, et, par suite, la douleur qu'il vaut mieux prévenir que guérir.

MODE D'EMPLOI

Après avoir versé quelques gouttes de notre **Spasalgique** dans une cuillère à café, on l'approche de la narine adjacente au côté affecté et, appuyant le doigt sur l'autre côté du nez, on aspire fortement la liqueur; à peine a-t-elle pénétré dans la fosse nasale, que la douleur a disparu.

PRIX DU FLACON : **2** FR.

On trouve le SPASALGIQUE MARÉCHAL dans toutes les bonnes Pharmacies
Et chez **M. CHAT**, pharmacien de 1re classe, ex-interne des Hôpitaux, à VIERZON (Cher)
PRIX DU FLACON : **2** FR.

IMPRIMERIE NOUVELLE
SISTERON (B. A.)
AUG. TURIN

Impressions COMMERCIALES ET DE LUXE — FACTURES — Livres à Souche — REGISTRES — Labeurs — PROSPECTUS — MANDATS — *Etiquettes en Couleurs* VARIÉES

Cartes de Visite & d'Adresse — IMPRIMÉS POUR MAIRIES — Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les *Impressions Lithographiques*

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions COMMERCIALES ET DE LUXE — CIRCULAIRES — Têtes de Lettres — BROCHURES — Lettres de Mariage DE NAISSANCE et de Décès — PRIX-COURANT — ENVELOPPES

Pâte de Nafé

DELANGRENIER, 53, rue Vivienne, Paris
La plus agréable, la plus EFFICACE des Pâtes pectorales contre
RHUME — BRONCHITE — IRRITATION DE POITRINE
SIROP DE NAFÉ contre la COQUELUCHE
Ne contient non plus ni Opium, ni Codéine. — Dans les Pharmacies

---

ASSORTIMENT COMPLET DE
VIGNES AMÉRICAINES FRANÇAISES ET FRANCO-AMÉRICAINES

Jacquez raciné, Riparia raciné, Othello, petit Bouchet raciné, Aramon raciné et autres espèces.

S'adresser à **M. Adolphe JOURDAN** pépiniériste à Forcalquier.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS — CHOCOLAT-MENIER — EXIGER LE VÉRITABLE NOM

A LA LYRE PROVENÇALE

Fabrique d'Instruments de Musique
MAISON DE CONFIANCE
TH. ROBERT
LUTHIER
Rue des Récollettes, 13
ET
Rue de l'Arbre, 1
MARSEILLE

Maison fondée à Paris EN 1786

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON

Médailles aux Expositions Universelles de Paris et de Londres

---

Médaille d'Or Exp. Int^le de Ph^cie Vienne 1883
RÉCOMPENSE DE 16,600 FR. A J. LAROCHE

QUINA LAROCHE
ÉLIXIR VINEUX

ANÉMIE, SANG PAUVRE, MANQUE D'**APPÉTIT**
DIGESTIONS MAUVAISES
FORMATIONS DIFFICILES
RACHITISME
FIÈVRES
Convalescences de FIÈVRES

PARIS, 22 et 19, rue Drouot, et Ph^ies.

LES
CAPSULINES BOBEAU
Au Fer et à la Quassine

Guérissent très rapidement l'Anémie, la Chlorose, les pâles couleurs, la faiblesse du sang. Elles excitent l'appétit, activent la digestion et guérissent la plupart des Maladies chroniques de l'estomac.

En vente dans toute bonne pharmacie à 2 fr. le flacon
Ou chez l'inventeur **BOBEAU**, pharmacien, à LANGEAIS (Indre-et-Loire)
QUI EXPÉDIE FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 2 FR.

Certifié conforme — Le gérant, — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON